



L'immobilier à Pôle-Emploi Lorraine: **Arrêtons le massacre !**

Lors de sa présentation devant les élus du CHSCT, le DR Frédéric DANIEL a martelé son attachement à la « qualité de vie au travail ». L'immobilier à Pôle-Emploi Lorraine va lui donner matière à travailler afin de faire correspondre la réalité au discours, car le bilan n'est globalement pas bon, et pour le moins contrasté, dans le domaine des conditions de logement et de travail des agents...

Des fiascos à répétition...

Plusieurs agences, dont Lunéville est l'exemple le plus fâcheux, sont de véritables fiascos immobiliers qui rendent la vie impossible aux agents placés dans des conditions de travail insupportables (froid en hiver, chaleur excessive en été, ventilation inefficace ou gênante, etc.).

Mois après mois, l'activité du CHSCT est saturée de problématiques immobilières causées par des erreurs de conception, des dysfonctionnements ou des lacunes de maintenance :

Pour rappel, et sans prétendre à l'exhaustivité, voici pour la seule année écoulée :

- Avril-Mai 2013 : absence d'ouvrants sur les baies et fenêtres du RDC de la nouvelle agence de Montigny-les-Metz (contrairement aux déclarations de la Direction en instance), mobilisation du personnel et combat de la CGT pour que l'établissement remédie à cela,
- Juin 2013 : Suite à l'action de la CGT sur Montigny-les-Metz, la Direction a dû corriger la situation de l'agence de Saint-Avold vouée à la même punition si la CGT n'était pas intervenue...
- Octobre 2013 : dégât des eaux à Epinal Voivre en raison d'une canalisation bouchée,
- Novembre 2013 : alerte pour danger grave et imminent déclenchée par la CGT en raison de l'intoxication de plusieurs agents de Montigny-les-Metz (avec accidents du travail) après pulvérisation, en présence des agents, d'un produit désinfectant dans le système de ventilation,
- Décembre 2013 : à Hayange, versement d'un acide dans une canalisation dans le but de la déboucher. L'opération faite en présence du personnel a provoqué l'intoxication de deux agents,
- Février 2014 : présence de rats à l'agence de Forbach Carrefour de l'Europe,
- Avril 2014 : la CGT tire le signal d'alarme devant la situation déplorable de l'agence de Nancy Saint-Thiébaud qui expose les agents à des conditions de travail difficiles voire dangereuses en raison de la configuration de l'agence et de sa vétusté, avec un monte-personne hors service et un escalier en partie impraticable,
- Avril 2014 : affaissement de plafond à Nancy Majorelle,
- Mai 2014 : inondation à Thionville-Beauregard en raison d'une canalisation bouchée,
- Mai 2014 : présence de fouines à Nancy-Cristallerie.
- A qui le tour ?

Vers des conditions de travail à deux vitesses...

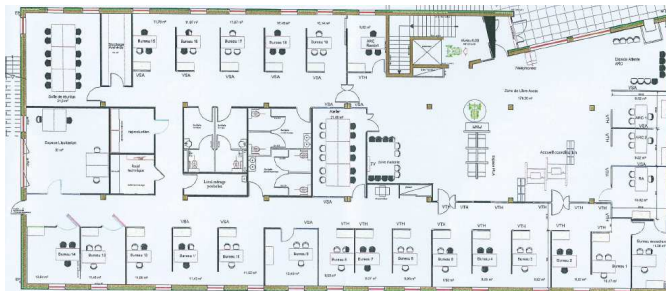
De plus, la « qualité de vie au travail » dont parle le nouveau DR est conçue de façon singulière dans le domaine immobilier par le Pôle-Emploi Lorraine qui bafoue l'égalité de traitement des agents :

En effet, on se dirige aujourd'hui en Lorraine vers une situation immobilière choquante et injuste pour le personnel, avec clairement des conditions de travail à deux vitesses selon l'agence où l'on est affecté :

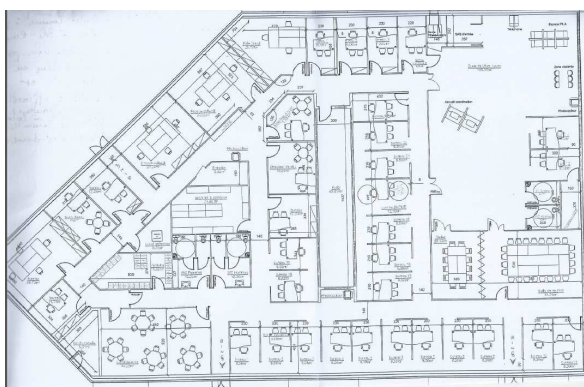
- d'un côté des agences « nouvelles normes » (comme par exemple Thionville-Manom, Montigny-les-Metz, Metz-Sébastopol, les futurs Hagondange et Nancy-Gentilly...), bâties en plateau rectangulaire sur deux niveaux relativement bien conçus avec bureaux équipés de fenêtres directes avec ouvrants,
- d'un autre côté (exemple : Sarreguemines, Bar-le-Duc, Metz-Gambetta, futur Metz-Blida ...) des agences aux plans improbables, aux contours tortueux et tarabiscotés, agencées sur le mode du « grand n'importe quoi », offrant des conditions de travail inadéquates, avec des bureaux en enfilade et parfois borgnes qui font davantage penser à des

usines ou des cages à poules, dans lesquels le personnel est amené à travailler dans des conditions difficiles et sans aucune contrepartie.

En illustration, voici un exemple de plan (RDC) d'agence « normale » (bureaux disposés en façades avec accès direct à des fenêtres avec ouvrants...):



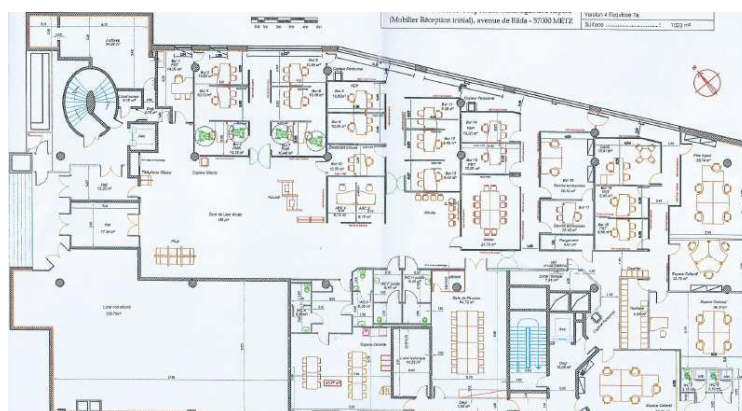
Et voici d'autres plans concoctés par la Direction, qui n'a pas honte d'y loger, ou de projeter d'y loger, des agents dont le quotidien de travail déjà suffisamment difficile n'a pas besoin d'une punition supplémentaire (bureaux en enfilade sans accès direct aux fenêtres, luminosité et aération amoindries, bureaux vitrés où on est constamment exposé aux regards, grande promiscuité, risques d'effets induits sur la qualité de travail et l'agressivité du public, etc...):



ou encore :



Ou encore :



**Vos conditions de travail
sont essentielles et ne doivent pas être discriminantes !**

La CGT tire le signal d'alarme et appelle les agents concernés à se mobiliser.

Les élus CGT relayeront efficacement ces mobilisations dans les instances représentatives du personnel auxquelles ils participent.